

**SECTION FINANCES PUBLIQUES DE PARIS**

**Le syndicat qui reste un syndicat**

DRFIP Paris 1<sup>er</sup> étage Porte 124  
94 rue Réaumur 75002 Paris

01.55.80.66.43  
Fax 01 55 80 66 49

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>  
mel : [fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr)

**PREMIERE RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR  
REGIONAL DE LA DRFIP DE PARIS**

Ce jeudi 4 octobre 2012 M. Parini Direction Régional de la DRFIP de Paris fraîchement nommé a reçu les organisations syndicales pour une première prise de contact.

Tu trouveras ci joint la lettre intersyndicale que nous lui avons adressé la veille de cet entretien définissant nos revendications et les questions les plus urgentes auxquelles il devait répondre.

Il nous a signalé qu'après avoir été Directeur Générale il se retrouvait aujourd'hui Directeur Départemental et que ce n'était pas pour lui une situation administrative dégradée. Il a déclaré être très content de retrouver le terrain.

Il a désigné M. Nizoux comme l'interlocuteur naturel en affirmant sa confiance tant professionnelle que personnelle, indiquant que quand M.Nizoux s'exprimait c'était en son nom.

Il s'est dit attaché au dialogue social et prêt à répondre et à discuter avec les organisations syndicales. Plusieurs sujets sont fixés par la Direction Générale et nous allons recevoir les orientations des Ministres sur le devenir de la DGFIP.

Nous avons signalé les reculs constatés sur les droits des agents dans la dernière circulaire harmonisée mise en ligne sur Ulysse.

Ces reculs concernent les délais de route, les autorisations gardes d'enfants et les fêtes religieuses.

Le DRFIP s'est engagé à demander des éclaircissements et a indiqué qu'en attendant les anciennes règles seraient appliquées.

Nous avons réitéré notre exigence de l'arrêt des restructurations qui entraînent des désorganisations, des retards et un stress des personnels concernés.

M. Parini a indiqué qu'il ne voyait pas de raison particulière de suspendre ces restructurations.

Au cours de cette entrevue nous avons obtenu la mise en place d'une enquête réclamée de longue haleine sur le 17<sup>ème</sup> arrondissement (bld de Reims).

M. Parini a déclaré que nous avons des missions très importantes, régaliennes qui doivent être exercées dans les meilleures conditions possibles.

Il a indiqué connaître les spécificités de Paris et c'est engagé à défendre les intérêts globaux (?) de la Direction.

Quant à affirmer qui s'engage à respecter les droits des agents et notamment en matière de mutation aucune réponse ne nous a été donnée.

Enfin il s'est engagé à présenter les modifications de l'organisation du travail en amont plutôt que comme actuellement après avoir réorganisé le travail.

Cette première prise de contact ne nous a pas vraiment rassurés. C'était un tour d'horizon très global. Nous allons très rapidement demander une audience en bilatérale afin de poser plus avant nos revendications et d'obtenir des réponses très concrètes.

**BULLETIN D'ADHESION**



NOM : -----PRENOM :-----

GRADE :-----

AFFECTATION :-----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES**

Fait à----- le-----

(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu